République Française
Communauté européenne

Certificat d'immatriculation

08LZ75696

PREFECTURE DU CHER

18/001/TERMOS/QP06/EXP

N° Immatriculation	Date du certificat	Date de 1ère immatriculation
7564 TG 18	05/07/2004	16/07/1985

(A) 7564 TG 18 (I) 05/07/2004 (B) 16/07/1985

(C.1) M. DESBRAIS JEAN SEBASTIEN

(C.4a) EST LE PROPRIETAIRE DU VEHICULE
(C.4.1) 1

001 ALLEE DES [illegible]
267 18570 TROUY

VENDU LE 29/06/2009

(D.1) FORD (D.2.1)
(D.2) VUJFL
(D.3) TRANSIT (E) WF0CXXGBVCFP62933
(F.1) (F.2) 3490 (F.3) M46
(G) (G.1) 2080
(J) (J.1) CTTE (J.2) (J.3) BENNE
(K)
(P.1) (P.2) (P.3) 60 (P.6) 10
(Q) (S.1) 2 (S.2) (U.1) 91
(U.2) 3000 (V.7) (V.9)

(V.1) 32,00 (V.2) (X.3) 32,00

(I.1) 28/03/1997 (A.1) 6326 QJ 06

(X.1) VISITE AVANT LE 11/12/2009 A
(SAUF REGT. SPEC.)

(Z) DUPLICATA 23/01/2009

(Z.1) TAXE DE GESTION : 4,00

PREFECTURE du CHER 26 CG18

Pour le Préfet,
Par délégation,
Le Chef de Bureau
Mireille GARNIER

Certificat d'immatriculation COUPON DÉTACHABLE

DESBRAIS JEAN SEBASTIEN
FORD
WF0CXXGBVCFP62933

7564 TG 18 05/07/2004 08LZ 75696

Inscrire les coordonnées de l'acquéreur et votre signature **en cas de cession à un tiers ou pour destruction** (ne pas remplir en cas de cession à un professionnel de l'automobile). Inscrire vos coordonnées et signature **en cas de demande de nouvelle carte grise.**

Nom _____

Domicile _____

Date ☐☐ ☐☐ ☐☐☐☐

Ce coupon permet de circuler pendant une période d'un mois au maximum

Signature

Le titulaire du présent certificat est tenu de déclarer toute modification sous peine de sanctions prévues par le code de la route

(F.2) Masse en charge maximale admissible du véhicule en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(F.3) Masse en charge maximale admissible de l'ensemble en service dans l'État membre d'immatriculation (en kg)
(G) Masse du véhicule en service avec carrosserie et dispositif d'attelage en cas de véhicule tracteur de catégorie autre que M1 (en kg)
(G.1) Poids à vide national
(H) Période de validité, si elle n'est pas illimitée
(I) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le présent certificat
(J.1) Date de l'immatriculation à laquelle se réfère le certificat précédent
(J) Catégorie du véhicule (CE)
(J.1) Genre national
(J.2) Carrosserie (CE)
(J.3) Carrosserie (désignation nationale)
(K) Numéro de réception par type (si disponible)
(P.1) Cylindrée (en Cm3)
(P.2) Puissance nette maximale (en kW) (si disponible)
(P.3) Type de carburant ou source d'énergie
(P.6) Puissance administrative nationale
(Q) Rapport puissance/masse en kW/kg (uniquement pour les motocycles)
(S.1) Nombre de places assises, y compris celle du conducteur
(S.2) Nombre de places debout (le cas échéant)
(U.1) Niveau sonore à l'arrêt (en dB(A))
(U.2) Vitesse du moteur (en min-1)
(V.7) CO2 (en g/km)
(V.9) Indication de la classe environnementale de réception CE : mention de la version applicable en vertu de la directive 70/220/CEE ou de la directive 88/77/CEE
(Y.1) Montant de la taxe proportionnelle régionale en Euro
(Y.2) Montant de la taxe additionnelle parafiscale en Euro
(Y.3) Montant total de la taxe à acquitter en Euro
(Z.1) à (Z.4) Mentions spécifiques

République Française
Communauté européenne

Ministère des Transports

Certificat d'immatriculation

Permiso de circulación; Osvědčení o registraci; Registreringsattest; Zulassungsbescheinigung; Registreerimistunnistus; Άδεια κυκλοφορίας; Registration certificate; Carta di circolazione; Reģistrācijas apliecība; Registracijos liudijimas; Forgalmi engedély; Certifikat ta' Registrazzjoni; Kentekenbewijs; Dowód Rejestracyjny; Certificado de matrícula; Osvedčenie o evidencii; Prometno dovoljenje; Rekisteröintitodistus; Registreringsbevis et;

(A) Numéro d'immatriculation
(A.1) Numéro d'immatriculation auquel se réfère le certificat précédent
(B) Date de la première immatriculation du véhicule
(C.1) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, du titulaire du certificat d'immatriculation
(C.3) Nom, prénom et adresse dans l'État membre d'immatriculation à la date de délivrance du document, de la personne physique ou morale pouvant disposer du véhicule à un titre juridique autre que celui de propriétaire
(C.4) a) Mention précisant que le titulaire du certificat d'immatriculation est le propriétaire du véhicule
(C.4.1) Mention précisant le nombre de personnes titulaires du certificat d'immatriculation, dans le cas de multi-propriété
(D.1) Marque
(D.2) Type, variante (si disponible), version (si disponible)
(D.2.1) Code national d'identification du type (en cas de réception CE)
(D.3) Dénomination commerciale
(E) Numéro d'identification du véhicule
(F.1) Masse en charge maximale techniquement admissible, sauf pour les motocycles (en kg)